

EARL DE LA FERME DU BAC

Philippe SELLIER, Marie claire GLEMOT



Viande Bovine

Parc des boucles de la Seine Normande

Caractéristiques de l'exploitation

- 2 UTH
- 133 ha de SAU
100 % en prairies naturelles
- 90 vaches allaitantes (charolais)
- Vallée de la Risle (estuaire de la seine)
- 20 ha de terres tourbeuses, 23 ha sur un plateau caillouteux, et 90 ha de terres argileuses sur zone humide.

« Au fil du temps... »

- **2001** : Installation sur 95 ha. Achat de 40 Vaches et 40 génisses amouillantes. Achat de 11 ha, le reste est loué au conservatoire du littoral.
- **2002** : CTE extensif
- **2006** : Création d'une EARL pour l'installation de Marie Claire.
- **2007** : Achat de 5 ha.
Septembre: Début de la conversion Bio
- **2008** : Objectif 100 vaches allaitantes



« Nous avons fait le choix d'une installation avec le conservatoire du littoral pour l'aspect environnemental. Passer en Bio était une réflexion dès le départ. Pour des raisons sanitaires nous voulions d'abord mettre le système en vitesse de croisière. Dès lors que nous avons considéré le microbisme comme stabilisé nous sommes passés en Bio. »

P.SELLIER et MC GLEMOT



GRAB HN

Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques de Haute-Normandie
9, rue de la Petite Cité - BP 882 - 27008 EVREUX CEDEX
Tél : 02 32 78 80 46 Fax : 02 32 38 79 49 -e-mail : contact@grabhn.fr

Techniques de production biologique

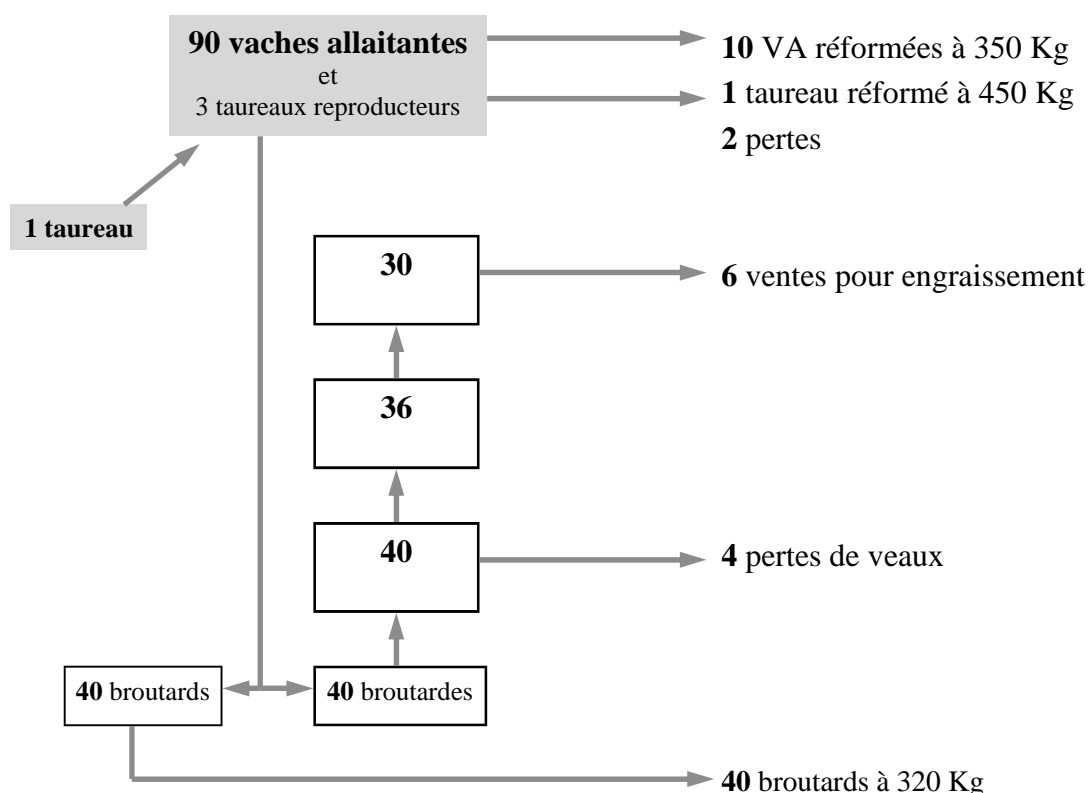
Changement lors de la conversion

Le Cahier des charges du conservatoire (CELRL) étant proche de la conduite en bio, il n'y a pas eu de changement sur la conduite des prairies. Les pulpes et la luzerne déshydratée n'ont pu être remplacées par du Bio, cette année, pour des raisons de difficultés d'approvisionnements. Les minéraux sont maintenant Bios.

Rendements moyens de la prairie en 2006

| | | | |
|-------------|----------------|--------------------------------------|--------------|
| Zone Humide | 6,5 T de MS/ha | Plateau cailloux (pâturé l'hiver) | 4 T de MS/ha |
|-------------|----------------|--------------------------------------|--------------|

Le Troupeau



- L'objectif des éleveurs est d'atteindre 100 vaches allaitantes. Pour l'instant aucune broutarde n'est vendue à 6-8 mois, afin de faire croître la taille du cheptel.



GRAB HN

Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques de Haute-Normandie
9, rue de la Petite Cité - BP 882 - 27008 EVREUX CEDEX

Tél : 02 32 78 80 46 Fax : 02 32 38 79 49 -e-mail : contact@grabhn.fr

Techniques de production biologique

L'alimentation

| | | | |
|---------------------|---------------------------|------------|---------------------|
| 100 % pâture | Foin 10 à 15 Kg/Va | | Foin 17Kg/Va |
| | Pâture | | |
| | | Stock/pied | |
| 20/04 | 30/09 | 31/10 | 31/12 |

L'alimentation des élèves est identique à celle des reproductrices. Lors des périodes de pâturage, les surfaces varient de 54 à 60 ares par animal.

A partir du mois d'octobre la pousse d'herbe diminue puis cesse. Les animaux sont affouragés au champ avec du foin à volonté disposé dans des râteliers.

Conduite sanitaire et reproduction

- L'âge au premier vêlage est de 36 mois. 80 % des vêlages se déroulent entre Mars et Avril. Le reste s'étale sur l'année.

L'intervalle vêlage/vêlage est de 369 jours.

- Le taux de mortalité des veaux avoisine les 12 % (10 morts pour 82 nés en 2006). Les césariennes sont rares (< 1/an), ceci est dû au choix du taureau.
- Les génisses de moins d'1 an sont déparasitées à l'aide d'un traitement allopathique. Ensuite un deuxième traitement peut intervenir, mais au cas par cas. Les vaches allaitantes sont déparasitées au cas par cas.

Croissance des animaux

| | | Gains Moyens Quotidiens | |
|-----------|---|-------------------------|----------|
| | | Mâles | Femelles |
| Naissance | → | Sevrage | |
| | | 1000 g | 900 g |

(Adhérents à bovins croissance)



GRAB HN

Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques de Haute-Normandie
9, rue de la Petite Cité - BP 882 -27008 EVREUX CEDEX

Tél : 02 32 78 80 46 Fax : 02 32 38 79 49 -e-mail : contact@grabhn.fr

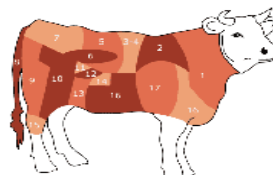
Effacité économique

Débouchés

- Les animaux (actuellement en conversion) sont vendus à un négociant conventionnel de Beuzeville.
- Le futur débouché en Bio sera Normandie Viande Bio.

Prix moyens 2006/2007

Broutards : 756 € / Tête.
Réforme : 1 200 € / Tête
Engraissement : 1 000 € / Tête



Résultats 2006/2007

Les produits

| | |
|--------------------|-----------------|
| Animaux | |
| 23 broutards | 756 € |
| 8 VA réforme | 1 200 € |
| 9 VA engraissement | 1 000 € |
| | 35 988 € |
| Aides | |
| 113 PMTVA | 25 700 € |
| PAB | 230 € |
| 128 DPU | 16 800 € |
| CTE extensif | 14 800 € |
| | 57 530 € |

Excédent Brut d'Exploitation

36 917 €

Soit 39 % du produit brut

Les charges

| | |
|------------------------|-----------------|
| Opérationnelles | |
| SFP | |
| dont tvx par tiers | 3 900 € |
| dont semence | 712 € |
| Animale | |
| Dont alimentation | 4 900 € |
| Dont vétérinaire | 2 000 € |
| Dont paille | 1 800 € |
| Dont frais d'élevage | 2 000 € |
| | 18 538 € |
| Structures | |
| Dont Fermage | 8 000 € |
| Dont MSA exploitant | 12 600 € |
| Dont Certification | 515 € |
| | 38 063 € |

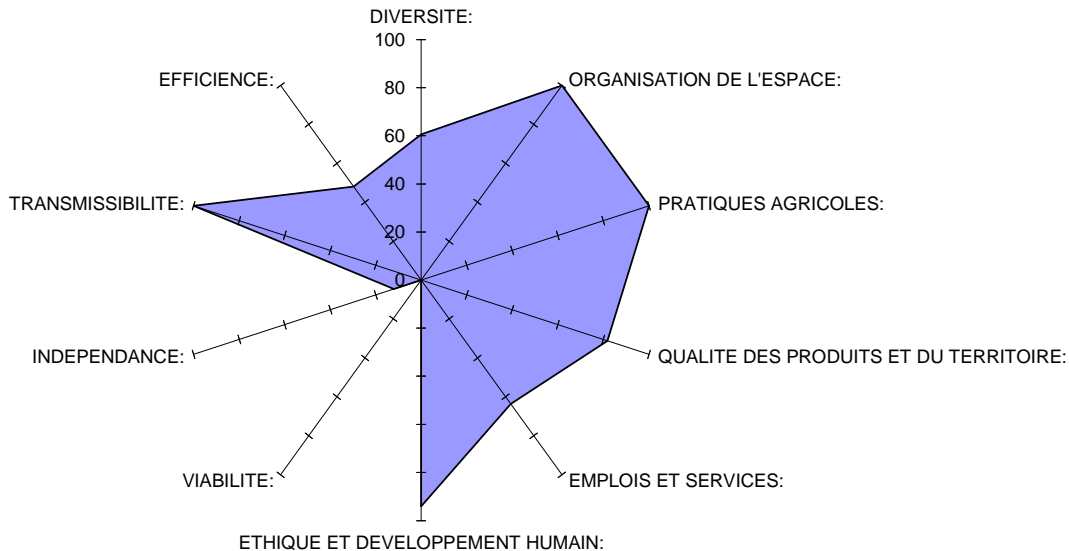
Les produits ne tiennent pas compte de la variation de stocks, le cheptel est en croissance. La dépendance aux aides est importante. Le CTE herbager prend fin cette année. La comptabilité s'arrête avant le début de la conversion, les aides à la bio ne sont donc pas comptabilisées.

« L'objectif est d'atteindre les 100 vaches, valoriser les bêtes en bio et effectuer la mise aux normes de l'exploitation. Nous voulons construire une grande stabulation couplée à un système de séchage de foin en grange. »

DIAGNOSTIC IDEA : EARL de la ferme du Bac

Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles. Exercice 2008

Représentation graphique des composantes de la durabilité du système agricole.



POINTS FORTS

- Système Bio sur zone NATURA 2000
- Transmissibilité élevée
- Efficience correcte

POINTS A AMELIORER

- Forte sensibilité aux aides
- Taux de spécialisation élevé
- Autonomie financière réduite

Représentation graphique en triangle

